

La CFDT propose son aide aux salariés de DELPHARM

26/10/2015

La CFDT a été alertée par plusieurs salariés de votre entreprise sur les difficultés qui existent au sein de « DELPHARM Tours » en termes de climat social, de rémunération, de conditions de travail, etc...

C'est pourquoi elle a décidé de vous proposer son aide et son soutien.

Qui est la CFDT ?

La Confédération Française Démocratique du Travail est la 1ère organisation en nombre d'adhérents au plan national et la première force syndicale dans les industries pharmaceutiques. Elle est :

- Laïque, non-catégorielle et indépendante des partis politiques.
- Fondée sur des valeurs d'émancipation et de solidarité.
- Ancrée dans le refus des inégalités et pour le respect des différences.
- Dotée d'un vaste réseau local, régional, national et européen d'expertise dans les domaines juridiques, économiques, sociaux, etc...
- Connue pour avoir fait le choix de la négociation et du « rapport d'intelligence » comme modèle de relations sociales sans pour autant exclure le recours au rapport de force lorsqu'elle y est contrainte.

Que peut vous apporter la CFDT ?

La Cfdt vous propose :

- D'améliorer votre qualité de vie au travail et votre pouvoir d'achat, en développant l'emploi tout en veillant à ne pas dégrader la performance de l'entreprise
- D'être informé(e) régulièrement et conseillé(e).
- D'être accompagné(e) et défendu(e).
- De devenir acteur de la vie de votre entreprise en adhérant, en vous présentant aux élections professionnelles, en représentant les salariés,
- De ne plus être seul(e) face à votre employeur.



Vous vous posez des questions ?

slc37@scecfdtcvdl.fr

Posez-les nous !

06 11 10 19 12



Vrai - Faux

Si je me syndique à la CFDT je prends un risque !



Faux

L'adhésion à une organisation syndicale est un droit (Article 6 du préambule de la Constitution et article L 2141-4 du Code du Travail).

L'adhésion est confidentielle. Le fichier de la CFDT est sécurisé. (Seuls les dirigeants du Syndicat et le Délégué Syndical connaissent l'identité des adhérents).

Se syndiquer à la CFDT ça coute cher !



Faux

A la CFDT, le montant de la cotisation est basé sur le salaire et correspond à 0,75% du salaire annuel net imposable divisé par 12. (La cotisation mensuelle d'un salarié dont le salaire est de 1500 €/mois est de 11,25€).

La cotisation syndicale fait l'objet d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 66% des montants réglés. La cotisation d'un salarié dont le salaire mensuel est de 1500€ lui revient en fait à 3,82€ (34% de 11,25€).

Se syndiquer à la CFDT ça prend du temps !



Faux

Le fait d'être adhérent(e) à une organisation syndicale ne prend pas de temps en soi. Le seul temps que nous vous encourageons à y consacrer sera celui lié à la lecture des informations qui vous seront envoyées.

Lors des négociations importantes vous pourrez être invités à des réunions d'information en dehors de l'entreprise.

Libre à vous d'y participer.

Etre syndiqué à la CFDT c'est être obligé de faire grève !



Faux

D'une part, il est très rare que la CFDT appelle les salariés à cesser le travail.

D'autre part, si le droit de grève est un droit constitutionnel, c'est avant tout un droit individuel. Libre à vous de participer ou non.

Si je me syndique à la CFDT, j'ai des droits supplémentaires !



Vrai

Au sein de la CFDT : Les adhérent(e)s bénéficient d'un ensemble de droits (information, formation, conseil et assistance juridique, tarifs privilégiés, etc ...).

Au sein de l'entreprise : Il est démontré que dans les entreprises où sont présents des organisations syndicales (et principalement la CFDT) les acquis sociaux sont plus importants que dans les autres entreprises.

Si je m'engage avec la CFDT, je suis protégé !



Vrai

Au-delà des aides, de l'accompagnement et du soutien au quotidien, la CFDT défend tous ses adhérents et ses militants contre les risques de répression syndicale.

Le code du travail interdit à l'employeur de licencier un salarié mandaté ou élu sans son autorisation préalable. (Ceci évite les licenciements à la tête du client).